

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2022

Délibération n°2022-32 portant approbation de la politique de l'emploi 2023

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;

Vu l'avis rendu le 1^{er} décembre 2022 par le comité technique de l'ENS-PSL;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le nombre de postes ouverts au concours présenté au budget initial 2023 comprenant notamment :

- 1 poste de professeur des universités,
- 3 postes de maître de conférences,
- 19 postes de BIATSS.

Nombre de membres votants: 23

Pour: 18 Contre: 3 Abstention: 2

Fait à Paris, le 13 décembre 2022

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT